



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8242^e séance

Mercredi 25 avril 2018, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Meza-Cuadra	(Pérou)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Côte d'Ivoire	M. Dah
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Eckels-Currie
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M. Van Oosterom
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité (S/2018/369)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité (S/2018/369)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice-adjointe des secours d'urgence, à participer à la présence séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/369, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mueller.

M^{me} Mueller (*parle en anglais*) : En ce moment même, la deuxième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région touche à sa fin. Cette conférence, accueillie par l'Union européenne et coprésidée par l'ONU, a été une occasion importante de renouveler et de renforcer l'engagement de la communauté internationale auprès du peuple syrien. Elle a confirmé une nouvelle fois l'importance de fournir une aide humanitaire fondée sur les besoins à tous les civils, conformément aux principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Des fonds importants sont recueillis à l'appui de cet objectif.

Les engagements pris à Bruxelles interviennent à un moment charnière, car les besoins en Syrie ne pourraient être plus grands. Sur les 13,1 millions de personnes qui ont besoin d'aide, quelque 5,6 millions sont dans l'urgence. Malgré la résolution 2401 (2018), les attaques contre les civils et les infrastructures civiles ont atteint des niveaux quasiment records depuis le début du conflit. Pour le premier trimestre de 2018, l'ONU a recensé 72 attaques avérées contre des établissements de soins de santé, contre 112 en 2017. Dans le même temps, l'accès à travers les lignes de front reste extrêmement

limité, avec seulement cinq convois ayant pu les franchir jusqu'à présent cette année. Une réaction énergique des États Membres est plus que jamais nécessaire.

Plus de 160 000 personnes ont quitté la Ghouta orientale entre le 9 mars et le 15 avril, après des semaines de combats. Sur ce chiffre, 92 000 se sont retrouvées dans les camps de déplacés de la province de Rif-Damas. Près de 45 000 de ces personnes se trouvent toujours dans ces camps, qui fonctionnent pratiquement au double de leur capacité. L'ONU et ses partenaires répondent aux besoins humanitaires croissants de ces personnes déplacées en fournissant de la nourriture, des abris, des soins de santé et d'autres services d'assistance et de protection. Toutefois, l'assistance à elle seule ne suffit pas; il faut d'urgence ouvrir des sites supplémentaires afin de garantir un espace de vie adéquat à toutes les personnes déplacées.

Depuis la mi-mars, environ 71 000 personnes ont été transférées dans le nord-ouest de la Syrie depuis la Ghouta orientale et l'est de Qalamoun. À Edleb, le manque de logements, la poursuite des combats et l'insécurité sont des défis permanents. Les mouvements de population les plus récents concernent les habitants de la région visée par l'opération Bouclier de l'Euphrate au nord d'Alep. L'accès humanitaire à ces zones reste toutefois limité et soumis aux restrictions imposées par les autorités locales en place.

Bien que la Ghouta orientale ne soit plus une zone assiégée puisqu'elle est passée sous le contrôle du Gouvernement syrien, l'ONU n'a pas encore obtenu l'autorisation d'accéder à Douma, où on estime que 70 000 personnes continuent d'avoir d'urgence besoin d'une aide humanitaire après des années de siège et des mois de frappes aériennes et de bombardements intensifs. La dernière fois que l'ONU a été autorisée à pénétrer dans Douma, c'était il y a plus d'un mois, le 15 mars, pour y distribuer des vivres à seulement 26 100 personnes. L'ONU a aussi besoin d'accéder de toute urgence aux anciennes zones assiégées de Nachabiyé, Kafr Batna, Saqba et Hamouriyé, où on s'attend à ce que les besoins soient très importants. Rien que pour la Ghouta orientale et ses environs, il nous manque actuellement 95 millions de dollars pour venir en aide aux populations dans le besoin.

En fin de semaine dernière, les combats entre les forces gouvernementales et l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) dans la zone assiégée de Yarmouk et ses alentours ont fait plusieurs victimes parmi la population et détruit des infrastructures civiles. Les

points d'accès à plus de 66 000 personnes dans le besoin sont littéralement fermés. L'ONU est prête à fournir une aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin dans les zones du sud de Damas, mais pour cela elle doit obtenir les autorisations et les garanties nécessaires pour un passage en toute sécurité.

Parallèlement, on a assisté à une intensification alarmante de la violence entre les forces gouvernementales et les groupes d'opposition armés non étatiques dans les régions rurales du nord de Homs et du sud de la province de Hama, ce qui a eu un impact sur environ 210 000 personnes dans la région. L'Organisation des Nations Unies a reçu des informations faisant état de frappes aériennes et terrestres qui auraient fait de nombreuses victimes parmi les civiles, détruit des infrastructures civiles et provoqué des déplacements de population; le tout, alors qu'un accord local serait en train d'être négocié entre les parties au conflit.

Dans la province d'Idlib, la situation reste catastrophique, avec près de 400 000 personnes déplacées depuis la mi-décembre, en plus des dizaines de milliers de déplacés de la Ghouta orientale et de l'est de Qalamoun. Il n'y a tout simplement plus de place ou d'hébergement disponible pour la grande majorité des nouveaux arrivants. Le nombre de déplacés en provenance d'Idlib a augmenté de 25 % par rapport à l'année dernière, sur les 2 millions d'habitants de ce province, 1,2 million sont aujourd'hui déplacés, dont beaucoup plusieurs fois. Cette situation extrême fait peser un fardeau colossal sur les communautés d'accueil. En outre, ces dernières semaines, les frappes aériennes ont touché des hôpitaux et des marchés et se sont dangereusement rapprochées des lieux où les déplacés ont trouvé refuge, tuant des dizaines de civils, dont beaucoup de femmes et d'enfants. Les combats entre Hayat Tahrir el-cham (l'Organisation de Libération du Levant) et d'autres groupes d'opposition armés non étatiques accentuent l'insécurité. Les organismes de secours fournissent une assistance, notamment en matière de soins de santé, d'eau potable et d'assainissement, et d'éducation. Mais pour que cette aide puisse se poursuivre, des fonds sont nécessaires.

Dans la province d'Alep, on estime qu'entre la mi-janvier et la mi-mars 137 000 personnes ont été déplacées par les affrontements militaires dans le district d'Afrin. L'essentiel de la population s'est réfugié à Tell Rifaat et ses environs. La liberté de circulation reste un problème pour les déplacés, puisque nombre d'entre eux continueraient d'être empêchés de pousser jusqu'à Alep

et que des malades doivent attendre jusqu'à 15 jours pour obtenir l'autorisation de se rendre à Alep pour y recevoir des soins médicaux. Même si quelques retours ont été signalés, le nombre de personnes qui reviennent à Afrin reste également extrêmement limité, car on empêcherait là aussi les gens de rentrer chez eux. L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont intensifié leur aide en faveur des personnes déplacées en effectuant des livraisons régulières dans la région. Entre le 2 et le 4 avril, grâce à des livraisons transfrontalières effectuées depuis la Turquie, les organismes des Nations Unies ont envoyé une aide alimentaire à plus de 20 000 personnes, ainsi que des médicaments et d'autres articles de première nécessité. Nous devons avoir durablement accès aux personnes qui ont besoin d'aide à Afrin.

Le 1^{er} avril, l'ONU a entrepris une mission d'évaluation à Raqqa. Depuis que l'EIL a été chassé de Raqqa en octobre, près de 100 000 personnes sont retournées dans cette ville. Toutefois, les conditions sont peu propices aux retours en raison de la grande quantité de munitions non explosées et d'engins explosifs improvisés, de l'étendue des dommages causés aux infrastructures et de l'absence de services de base. Chaque semaine, on rapporte plus de 50 victimes attribuables à des restes de guerre. On estime que 70 à 80 % des bâtiments à l'intérieur de la ville de Raqqa sont détruits ou endommagés.

Alors que les services publics reprennent lentement – ouverture des boulangeries, accès limité aux services de santé – la ville manque d'électricité et de communications mobiles, et l'eau n'est pompée que dans une capacité très limitée vers la périphérie de la ville. Jusqu'à 95 % des ménages qui sont rentrés à Raqqa sont en situation d'insécurité alimentaire. Certaines écoles ont rouvert leurs portes, bien qu'elles manquent de matériel scolaire et d'autres fournitures. Suite à l'évaluation du 1^{er} avril, les organismes des Nations Unies planifient de procéder à des livraisons en vue de compléter les activités en cours des organisations humanitaires déjà actives à Raqqa. Cela complétera également l'action en faveur des personnes déplacées et dans le besoin dans tout le nord-est de la Syrie, où chaque mois 900 000 personnes reçoivent de l'aide.

Je voudrais maintenant parler de Roukban, où 50 000 personnes le long de la frontière syro-jordanienne ont toujours un besoin critique d'assistance. La dernière fois qu'elles ont reçu de l'aide, fournie par la Jordanie, remonte au mois de janvier. Le 8 mars, le

Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge arabe syrien ont reçu l'autorisation des autorités syriennes d'organiser un convoi humanitaire depuis Damas, et le 19 mars, l'ONU a reçu l'autorisation de se joindre à cette mission. Au départ, cette opération humanitaire avait été conçue comme une opération de «dépôt», l'aide étant distribuée par les dirigeants locaux. Plus récemment, les discussions ont porté notamment sur l'entrée dans le camp en vue de fournir une aide directe à la population. L'ONU continue de travailler en étroite collaboration avec les États-Unis et la Fédération de Russie pour rendre cela possible et faire en sorte que ces personnes puissent recevoir en toute sécurité l'aide dont elles ont désespérément besoin. Dans le même temps, des services de santé de base et d'approvisionnement en eau continuent d'être fournis à partir de la Jordanie.

Après sept ans d'un conflit qui ne cesse de s'aggraver, les besoins des Syriens n'ont jamais été aussi importants. La Conférence de Bruxelles a démontré la volonté manifeste de la communauté internationale d'accorder la priorité à la question de la Syrie et de veiller à ce qu'une aide immédiate et vitale soit disponible pour tous ceux qui en ont besoin. Toutefois, ces engagements doivent maintenant se transformer en actions concrètes. La résolution 2401 (2018) doit d'urgence être mise en œuvre. Elle met en exergue un certain nombre de domaines de mise en œuvre, mais qu'il me soit permis d'en souligner trois en particulier où je pense que des progrès sont maintenant possibles.

Premièrement, il faut prendre des mesures fermes pour s'assurer que toutes les parties respectent les règles de la guerre. Les civils doivent être protégés, et il faut veiller en permanence à les épargner, ainsi que les infrastructures dont ils dépendent. Les attaques contre les hôpitaux en particulier doivent cesser. Les blessés et les malades doivent pouvoir recevoir les traitements et les soins dont ils ont besoin.

Deuxièmement, un accès sûr, durable et sans entrave doit être assuré à tous ceux qui en ont besoin afin que l'aide puisse leur parvenir. Cela signifie que des lettres de facilitation doivent être émises, permettant aux convois transfrontaliers de se déployer chaque semaine, tandis que, dans le même temps, nous devons voir l'accès aux zones qui ont récemment connu un changement de contrôle s'ouvrir pour des livraisons régulières.

Troisièmement, lorsque les convois se déploient, les articles médicaux doivent cesser d'en être retirés. Il n'y a aucune raison pour que des articles soient retirés à la dernière minute alors que, préalablement, les autorités avaient autorisé leur livraison. Ce sont des articles essentiels qui sauvent des vies et ils doivent être autorisés à bord de nos camions.

Pour citer le Secrétaire général dans son allocution d'ouverture par visioconférence à la deuxième Conférence de Bruxelles sur la Syrie, il y a deux jours :

« Lors de la récente retraite du Conseil de sécurité, il y a quelques jours en Suède, j'ai senti un engagement ferme en faveur de l'accès humanitaire – et la volonté de surmonter les obstacles qui entravent l'acheminement de l'aide à tous les Syriens. »

Nous devons au peuple syrien de poursuivre sur cette lancée et de voir des améliorations concrètes sur le terrain.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Mueller de son exposé.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 25.